

Pour une autoroute plus sûre, plus fluide
et plus respectueuse de l'environnement

INVITATION AU 2^{ÈME} COMITÉ DE SUIVI A7

Madame, Monsieur,

À la suite du débat public sur la politique des transports dans la Vallée du Rhône et sur l'Arc Languedocien (VRAL) conduit en 2006, l'Etat a validé le 24 juin 2008 le contenu détaillé du programme de mesures qu'ASF met en œuvre d'ici à 2011 et qui porte sur l'amélioration de l'exploitation du réseau et du cadre de vie des riverains.

Pour accompagner la réalisation de ce programme, ASF a mis en place un dispositif original de consultation des acteurs présents le long de l'axe A7 : élus et techniciens des collectivités territoriales, responsables des services de l'État, représentants des syndicats d'usagers, acteurs économiques et responsables associatifs. Philippe Marzolf participe également à ce dispositif, à la demande d'ASF, en tant que tiers garant nommé par la Commission nationale du débat public (CNDP).

Depuis le premier Comité de suivi qui a lancé la démarche le 10 avril 2009, deux groupes de travail thématiques se sont réunis à deux reprises, en juillet et décembre de la même année. L'un s'est consacré aux questions d'environnement et d'aménagement du territoire, l'autre aux questions de sécurité et de fluidité.

En tant qu'initiatrice de ce dispositif, ASF sollicite la participation des acteurs qui, pendant et depuis le débat public, ont contribué à enrichir la réflexion collective, notamment ceux qui ont rédigé des cahiers d'acteurs et des contributions : élus et techniciens des collectivités territoriales, responsables des services de l'État, représentants des syndicats d'usagers, acteurs économiques et responsables associatifs.

Nous avons le plaisir de vous convier au 2^{ème} Comité de suivi du « Programme A7/A9 – mobilité durable » qui se tiendra :

Judi 29 avril 2010, de 08h45 à 13h
Pavillon des congrès - Parc des expositions de Valence
16, avenue Georges Clemenceau - 26000 VALENCE

À l'occasion de ce rendez-vous annuel, deux tables rondes entrecoupées d'échanges nous permettrons de tirer un premier bilan d'étape et d'avancer sur les perspectives à venir. La première table ronde présentera le nouvel observatoire de la pollution atmosphérique mis en place sur l'axe A7, les protections supplémentaires envisagées contre le bruit et enfin, répondra aux nouvelles demandes d'aménagement de l'infrastructure. La seconde portera sur le développement du covoiturage, sur les nouveaux moyens d'information de tous les usagers se déplaçant sur et à proximité de l'autoroute. Elle fera le point sur toutes les autres mesures d'exploitation prévues entre l'Etat et son concessionnaire.

Si vous souhaitez participer à ce deuxième Comité de suivi, nous vous saurions gré de bien vouloir nous retourner le bulletin d'inscription joint avec le nom de votre représentant ainsi que celui de son suppléant éventuel. Christophe Karlin, directeur du dialogue territorial d'ASF, se tient à votre disposition pour échanger à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.



Philippe LEDENVIC,
Directeur DREAL Rhône-Alpes



Sébastien FRAISSE,
Directeur d'exploitation Sud-Est d'ASF